

Dossier suivi par Fabienne GARNIER
Conseillère pédagogique
Départementale en EPS
Réf N° 2021-191

Tél : 04 76 74 78 50
Mél : fabienne.garnier@ac-grenoble.fr

Cité administrative
Bâtiment 1
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le jeudi 30 septembre 2021

L'Inspectrice d'Académie - Directrice
académique des services l'éducation
nationale de l'Isère

à

Mesdames et messieurs les directrices et
directeurs d'écoles maternelles, primaires et
élémentaires

Sous couvert des inspectrices et inspecteurs
de circonscription

Objet : Dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » - kits pédagogiques

Comme indiqué dans la note de rentrée, le développement du sport scolaire et de l'activité physique à l'école est une priorité nationale.

Mettre en place le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » à l'école contribue à l'amélioration du climat scolaire, de la santé des élèves et favorise l'acquisition des compétences fondamentales des programmes.

Ce dispositif simple à mettre en œuvre s'adresse aux écoles élémentaires volontaires, en collaboration avec Paris 2024. Il est complémentaire de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive.

Chaque école peut adapter la forme de ce dispositif selon son contexte particulier, à travers des mises en œuvre variées (temps de la récréation, activités USEP, pauses actives, autres...).

En vous inscrivant, vous pourrez bénéficier **d'un kit pédagogique**, constitué de petit matériel (ballons, cordes...).

Pour participer, vous devez renseigner l'application « démarches simplifiée » dans laquelle figure un module d'inscription très succinct.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami30minapp>

Des informations sont disponibles sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Des ressources sont disponibles sur le site EPS Isère 1^{er} degré :

<https://eps-38.web.ac-grenoble.fr/>

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour développer ce dispositif au bénéfice de vos élèves et vous en remercie.

Viviane HENRY

IA-DASEN



POURQUOI ?

Plus d'activités physiques et sportives dès l'école primaire : c'est le cap que le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence nationale du Sport, le comité d'organisation Paris 2024 et le mouvement sportif se sont donnés dans la perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France en 2024.

Différents dispositifs contribuent à augmenter l'activité physique quotidienne dans la vie des élèves dans et hors temps scolaires tout particulièrement en renforçant les passerelles entre l'Ecole et son environnement.

Circulaire « Pratiques sportives » du 23-06-2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2119126C.htm>

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la démarche Ecole promotrice de santé. Ainsi, elle vise le bien-être des élèves et de leur santé, au bénéfice de leurs apprentissages.

site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

COMMENT ?

Il s'agit de proposer ces temps d'activité physique aux élèves sous différentes formes, adaptées au contexte de chaque école, dans lesquels tous les acteurs de la communauté éducative peuvent être impliqués, projet qui s'intégrera au projet d'école.

Pour s'inscrire :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami30minapq>

RESSOURCES :

En s'inscrivant, l'école recevra un **kit pédagogique** pour mener ces activités physiques quotidiennes (ballons, cordes, plots...).

Des ressources pédagogiques sont consultables sur :

le site EPS Isère 1^{er} degré (*onglet 30 minutes d'activité physique*) <https://eps-38.web.ac-grenoble.fr/>

le site du CRUSEP Auvergne Rhône Alpes, dans lequel se trouvent des défis <https://aura.comite.usep.org/2020/05/09/activite-physique-a-chaque-jour-ses-defis/>

la plateforme Education de PARIS 2024 <https://generation.paris2024.org/30-dactivite-physique-quotidienne>

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Fabienne GARNIER, CPD EPS Isère, référente départementale du dispositif :

fabienne.garnier@ac-grenoble.fr